

GRUPE DE TRAVAIL «COOPÉRATION TERRITORIALE ET STRATÉGIES MACRO-RÉGIONALES» PLAN DE TRAVAIL 2015-2016

I- Introduction et contexte

Le groupe de travail de Coopération Territoriale et Stratégies Macro-régionales en Méditerranée a un caractère nettement transversal. Il traite, en effet, des questions qui, sans être strictement sectorielles, sont cependant d'intérêt général pour les régions méditerranéennes ainsi que des questions relatives à la future gouvernance en Méditerranée et au rôle que les organisations territoriales doivent y jouer.

Reprenant la ligne suivie lors des mandats antérieurs, l'intention est d'approfondir l'analyse prospective et élaborer une stratégie macro-régionale intégrée en Méditerranée dans une perspective à long terme, avancer vers une définition plus précise, promouvoir sa faisabilité auprès des institutions européennes et des organisations nationales, souligner sa nécessaire coordination avec d'autres initiatives et, en définitive, de faire valoir la réelle valeur ajoutée qu'elle pourrait apporter et qui justifierait son adoption. Mais il y a également d'autres concepts centraux qu'il serait nécessaire d'approfondir dans le cadre de la gouvernance méditerranéenne, comme par exemple, l'étude sur la possibilité de définir une Politique de Cohésion en Méditerranée. Cela implique de contribuer au monitoring et à la révision de la Politique de Voisinage de l'UE et de réfléchir également au sujet de la coopération territoriale du futur dans les rives de la Méditerranée.

Au cours de la présidence de la Sicile, dans le cadre des débats préalables à la période de programmation 2014-20 de l'UE, le travail au sein de ce groupe s'est axé sur une première analyse et réflexion sur la question de la macro-région méditerranéenne. Le résultat fut le rapport "Stratégie Intégrée Méditerranéenne", adopté en 2012. Ce rapport donne une première idée de ce que pourrait être une définition d'une Stratégie ou macro-région Méditerranéenne en soulignant les priorités potentielles, telles que la promotion de la durabilité environnementale du bassin méditerranéen, la promotion des conditions d'accessibilité et de la compétitivité du bassin méditerranéen ou la promotion du développement socio-économique dans les différents territoires de la zone euro-méditerranéenne.

Pendant la présidence catalane, la CIM a beaucoup travaillé pour arriver à des conclusions plus concrètes et à une feuille de route claire qui ont contribué à resituer le débat dans l'agenda Euro-Méditerranéenne et à clarifier le chemin possible - graduel et basé sur une « géométrie variable » - vers l'amélioration de cette gouvernance. De même, le renforcement de la coopération territoriale et décentralisée de nos régions, la coopération sud-sud et la décentralisation dans les pays du sud de la Méditerranée ont été retenus comme axes prioritaires de travail. Il s'agit des questions fondamentales qui seront renforcées et approfondies ultérieurement pendant le mandat de présidence de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur. Pour cela, l'effort principal du Groupe de travail se concentrera afin d'insister sur les mesures et les actions de coordination et de coopération avec des régions, organisations et institutions de la zone euro-méditerranéenne et en particulier avec les régions du sud.

Dans cette optique la Présidence CIM 2014-2016 de la région PACA et la première vice-présidence du Gouvernement de la Catalogne, assureront une gestion en commun constante des activités stratégiques du Groupe de Travail afin que toute action puisse être menée de la manière la plus concertée et efficace possible. À l'égard des stratégies d'incidence politique concernant la mise en place de stratégies émergentes en Méditerranée, le GT comptera sur le support spécifique de la Région Languedoc-Roussillon déléguée par le Bureau Politique pour le soutien des stratégies macro-régionales et de bassin maritime. La participation collégiale de la plus grande partie des membres constituera un atout incontournable pour le succès et l'obtention de résultats significatifs.

II- Objectif général

Étudier, analyser et mettre en application les propositions et les actions concrètes qui peuvent contribuer à améliorer la gouvernance et la coopération territoriale en Méditerranée tout en valorisant le rôle des régions et des organisations territoriales.

III-Axes spécifiques, résultats attendus et actions prioritaires

Le plan de travail pour 2015-2016 du Groupe de Coopération Territoriale et Stratégies Macro-régionales en Méditerranée sera basé sur les **trois** principaux axes suivants dans le cadre de son objectif global :

AXE 1 : Promouvoir la conceptualisation et la mise en place d'une approche stratégique macro-régionale et de bassin maritime concerté en Méditerranée (prenant comme point de départ les documents élaborés lors des deux dernières années tels que le Rapport « Pour une Politique de Cohésion en Méditerranée » de l'ARLEM, de la Vice-présidente Joana Ortega et la Feuille de Route pour les Stratégies Macro-régionales et de Bassin Maritime 2014 de la CIM).

Principaux résultats attendus :

- A. Consolidation de l'intérêt des acteurs territoriaux Euro-Med (public-privés) et de l'impulsion et engagement des États Membres méditerranéens vis-à-vis des stratégies émergentes ainsi que de l'amélioration de la gouvernance en Méditerranée
- B. Mise en place des premières étapes de la feuille de route pour les Stratégies macro-régionales et de bassin maritime (mise à jour le cas échéant)
- C. Réalisation de documents techniques et politiques spécifiques capables de soutenir la conceptualisation et la concrétisation des stratégies
- D. Mise en marche d'actions structurées de soutien à la gouvernance de la Med dans le cadre de projets/programmes européens
- E. Développement de réflexions et initiatives/actions techniques/politiques en matière de gestions des flux migratoires en Méditerranée

Actions qui pourront contribuer à atteindre les résultats :

- Suivi et capitalisation des éléments de gouvernance de la Stratégie Adriatique-Ionienne (possible participation aux Comités de Suivi des 4 piliers, coordination avec les régions participantes, coordination avec DG REGIO/MARE de la CE) et identification d'une région « rapporteur » pour le suivi de la Stratégie au niveau de la CIM.
- Collaboration dans le cadre de la *Task Force* Adriatique-Ionienne de la CRPM ainsi qu'avec sa Commission Balkans et Mer Noire et la *task force* Macro-régions (apporter l'expertise de la Méditerranée pour la préparation de documents politiques et techniques, le guide de recommandations pour la mise en place des stratégies MR et de Bassin Maritime basé sur les pratiques des régions, possible participation aux rencontres/workshop organisés en collaboration avec DG Regio et/ou Interact)
- Synergies sur des initiatives spécifiques avec l'Eurorégion Adriatique-Ionienne et avec le Secrétariat de l'Initiative Adriatique-Ionienne.
- Contribution au rapport sur l'EUSAIR du PE (rapporteur Jacovic et shadow Giuffrida)
- Contribuer aux réflexions de l'Intergroupe « Mer, Iles, rivières et zones côtières » du PE sur les stratégies MR et de BM en Méditerranée
- Collaborer avec le PE à la présentation d'une action préparatoire pour le lancement de la Macro-région Med (2015)
- Promotion de la perspective macro-régionale et de bassin maritime dans le document politique final du projet MarInA-Med COM&CAP en rassemblant les résultats des « Journées de la Coopération Méditerranéenne » de Rome (nov 2014), ainsi que dans les déclarations politiques des Assemblées de la CIM (dès l'AG 2015 à Napflio) et diffusion aux institutions et *stakeholders* clés pour les années 2015-16
- Organiser un « tour » des réunions d'une délégation politico-technique de la CIM avec les ministères dans les capitales des États Membres ce qui pourraient donner une véritable impulsion aux stratégies qui émergent en Méditerranée : Italie (Rome), France (Paris), Espagne (Madrid), Grèce (Athènes), Malte (La Vallette-en vue de la présidence du Conseil de l'UE en 2017) et autres actions de sensibilisation des régions vis-à-vis des États (par exemple : introduction du sujet dans le débat de la Conférence des Présidents de régions en Italie etc.)

- Promotion de l'organisation d'une rencontre des représentants permanents des 9 Etats Membres de la Med à Bruxelles en 2015/16
- Réalisation d'une brève étude, qui puisse croiser les priorités principales de tous les programmes de coopération territoriale en Méditerranée pour aider la définition des priorités des nouvelles stratégies.
- Synergies avec la DG MARE de la Commission Européenne concernant la possibilité de développer une stratégie Maritime dans la Méditerranée occidentale comme premier pas vers une macro région dans cette espace, complémentaire à l'EUSAIR et aux futures stratégies, dans le but d'arriver à une stratégie intégrée sur le long terme. Dialogue avec le commissaire Karmenu Vella et synergies en vue de la réunion des ministres de la Croissance Bleu de l'Union pour la Méditerranée.
- Synergies dans le cadre de la mise en place de la feuille de route avec le Comité Economique et Sociale, le Comité des Régions, l'ARLEM et les réseaux des autorités territoriales : Arc Latin, MedCités, autres...
- Possible projet à présenter dans le cadre de l'Axe 4 sur la gouvernance du programme transnational MED et possible action horizontale de Communication et Capitalisation à présenter sur l'axe 3 « protéger et promouvoir les ressources naturelles et culturelles de la Méditerranée (tourisme et biodiversité/environnement).
- Organisation d'une deuxième édition des Journées de Coopération de la Méditerranée en 2016 et consolidation d'un Forum des acteurs de la Méditerranée autour du futur de la Macro-Région Méditerranéenne.
- Collaborer et contribuer avec le point de vue des régions méditerranéennes aux réflexions et actions techniques et politiques possibles dans le domaine de la gestion des flux migratoires en Méditerranée (suivi du positionnement politique du BP CIM de Marseille et contribution à la Task force sur le thème créé par la CRPM). En particulier par rapport aux réponses aux situations d'urgence créées à la suite des exodes provoquées par les conflits en Méditerranée, aux flux d'immigrants illégaux etc. mais aussi aux actions d'intégration socio-économique dans le cadre d'une mobilité légale augmentée et régulée.

AXE 2 : Accroître et améliorer la coordination avec les réseaux et organisations de la Méditerranée pour concerter les différentes approches stratégiques (tels que l'approche macro-régionale, la politique de cohésion en Méditerranée) **et pour la réalisation de projets conjoints :**

Principaux résultats attendus :

- A. ARLEM - Participation constante aux travaux de la Séance Plénière et de la nouvelle Commission pour le développement territorial durable.
- B. UpM - Amélioration de la coordination avec les SG et les services du Secrétariat Général de l'Union pour la Méditerranée.
- C. Commission Méditerranée de CGLU – Participation active au Conseil Politique Méditerranéen et au Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée 2016
- D. Meilleure coordination avec d'autres réseaux et acteurs méditerranéens, y compris au moyen de projets conjoints de coopération : Arc Latin, Eurorégions (contact initié avec le Secrétariat Général de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée), MedCités, COPPEM, ASCAME, IEMEd, Institut de la Méditerranée, Centre Méditerranéen pour l'Intégration – CMI, FAL, UNDP etc.

Actions :

- Établissement de contacts périodiques avec le Secrétaire général de l'UpM et avec des vice-secrétaires sectoriels dans le cadre de la mise en place de l'accord cadre CRPM CIM – UpM.
- Célébration d'une réunion annuelle entre la CIM et le Secrétariat UpM et prévoir la participation de la CIM dans des projets de l'UpM et vice-versa (exemples : Capacity Building-ARLEM, Vasco da Gama en Méditerranée, Actions liées au Plan d'Action Conjoint de la Charte de Bologne, etc).
- Participer aux activités de la COM MED du CGLU (la présidence et la 1ère VP de la CIM font déjà partie du nouveau Conseil Politique de la Commission MED de Cités et Gouvernements Locaux Unis-CGLU, constitué en 2013) tels que l'organisation d'ateliers dans le cadre du FALR 2016, participation à des publications et déclarations politiques etc.

- Réunions de coordination avec les autres réseaux (Eurorégion Pyrénées–Méditerranée, Arc Latin, ASCAME, etc.) et possibles plans d'action/projets/initiatives conjoints/es.
- Accord-cadre de coopération avec la CMI et synergies pour plusieurs activités (e.g. projets, conférence, dialogue 5+5 etc.)

AXE 3 : Développer une activité de monitoring et de soutien de la Politique de Voisinage, de la Coopération au Développement en Méditerranée et des instruments de coopération territoriale disponibles dans le bassin tout en soutenant l'émergence d'une Méditerranée de projets, la coopération décentralisée, la coopération sud-sud et la décentralisation dans les pays du sud de la Méditerranée

Principaux résultats attendus :

- Action d'incidence politique pour faire en sorte que dans le cadre de la nouvelle Politique Européenne de Voisinage et de l'Instrument de Coopération au Développement les autorités locales et régionales des deux rives aient le rôle qui leur correspond (étant donné que leur capital, expertise et valeur ajoutée dans le domaine de la coopération est un élément incontournable)
- Coordination efficace avec les secrétariats et les autorités des gestions des principaux programmes de coopération en Méditerranée et présentation des projets aux prochains appels
- Promotion des actions de coopérations décentralisées et en particulier des initiatives de *capacity building*, ainsi que des jumelages institutionnels entre autorités locales et régionales de la Méditerranée

Actions :

- Mise en application du rapport sur une Politique de Cohésion en la Med de l'ARLEM (application/adaptation de la logique et des concepts et instruments de la Politique EU de Cohésion en Méditerranée dans le cadre de la PEV et des relations Euromed, éléments concernant l'approche « décentralisation » dans la PEV)
- Monitoring globale de la mise en œuvre de l'Instrument de la Politique de Voisinage dans les frontières sud de l'UE.
- Monitoring spécifique de la mise en application des Programmes IEVA CBC MED, MID-ATLANTIC et des programmes transnational aux MED, ADRION, BALKAN-MEDITERRANEAN 2014-2020 mais aussi des autres programmes de Coopération Territoriale dans la zone Med (dont les programmes transfrontaliers, de coopération interrégionale et IPA), ainsi que des programmes relevant de coopération régionale dans le cadre du nouveau IEV.
- Présentation de projets clés pour la CIM CRPM aux appels à projets des principaux programmes de coopération en Méditerranée
- Contribution au rapport du PE sur la nouvelle Politique de Voisinage (rapporteur Eduard Kukan)
- Contribution à la Consultation de la CE sur la nouvelle Politique de Voisinage (mars-juin 2015) qui constituera la base pour la prochaine Communication de la CE sur la mise à jour de la PEV.
- Renforcement des relations avec les DGs DEVCO, NEAR, REGIO et MARE de la Commission Européenne.
- Développement des contacts avec les États Membres et de la Politique de Voisinage Sud.
- Renforcement des relations avec l'EEAS et les délégations de la CE dans les pays du sud de la Méditerranée (Tunisie, Maroc, Algérie comme pays prioritaires)
- Continuation de l'effort de capitalisation -entrepris avec l'étude/inventaire élaboré dans le cadre du projet Med Spring - des expériences de coopération avec les autorités régionales et locales du sud concernant les politiques importantes pour les régions côtières maritimes de la Med, le développement territoriale intégré et l'administration publique d'excellence
- Participation à la rédaction et au développement du projet ARLEM (s'il est retenu par l'UpM et financé). Il s'agit d'un projet de *capacity building* dans le cadre du développement urbain /territorial intégré pour la prestation de services de qualité aux citoyen(ne)s (formation pour élu(e)s et fonctionnaires des administrations publiques régionales et locales des pays de la rive sud de la

Méditerranée). Le projet sera développé par des régions de l'ARLEM avec son soutien et sera présenté à l'UpM - 2015 développement, et possible lancement).

- Organisation d'une action pilote de *capacity building* dans le cadre du développement territorial intégré sur la rive sud et dans le cadre du partenariat stratégique du réseau PLATFORMA avec la Commission Européenne (possibilité de travailler afin que les autorités du sud deviennent de plus en plus capables de gérer directement des mini programmes de coopération sud-sud, sud-nord)
- Contribution des régions méditerranéennes aux actions du groupe Coopérations Externes de la CRPM (dont le chef de file est le pays Basque) en matière de coopération décentralisée (possible participation aux appels du programme pour les acteurs de la société civile et les autorités locale), débats liés à l'agenda de développement post 2015 etc.

IV- Organisation et calendrier

Organisation du groupe

- Réunions présentiellees dans le cadre des réunions CIM, échange de *papers* en ligne, coordination par courriels
- Coordination avec le Secrétariat de la CIM et CRPM : *Task Forces* CRPM sur les Macro-Régions et Stratégie Adriatique-Ionienne, Intergroupe CRPM Coopérations Externes, Commission Balkans et Mer Noire
- Coordination avec les autres groupes de travail sectoriels de la CIM sur les sujets et initiatives concernant la coopération avec la rive sud et les relations avec les réseaux euromed (par exemple Vasco da Gama en Méditerranée)
- Langues de travail (français et anglais, de préférence)
- Typologie d'expert(e) régional(e) souhaitée (responsable Coopération Territoriale ou Relations Internationales, Affaires Européennes ou Méditerranéennes...).

En règle générale, chaque membre du groupe prend en charge ses frais de participation aux réunions présentiellees prévues. Il est possible, cependant, que dans le futur ces coûts soient chargés sur le budget d'éventuels projets européens.

Le groupe devrait assigner aux membres des tâches en rapport avec leurs actions, conformément à leur expertise et leur intérêt pour aider à la portée des résultats et à cibler de la manière la plus efficace possible. Une fois les actions définies, les membres concernés pourront se coordonner, en particulier via Internet et vidéoconférence ou conférence téléphonique.

Chaque membre devrait chercher à établir et développer des contacts utiles avec des expert(e)s externes et avec des représentations d'institutions importantes pour la portée des résultats.

Calendrier de réunions :

- ❖ **Kick-off du GT CT et MRs** le 20/03/2015 à Barcelone
- ❖ Participation à l'**évènement final de capitalisation du programme Med** à Bruxelles le 24-25 Mars à Bruxelles.
- ❖ **Conférence finale de MarInA-Med COM&CAP** à Barcelone le 25-26/05/2015
- ❖ Participation au **séminaire de la CE sur la CTE et les macro-régions** à Marseille et à l'évènement de **lancement du programme Med 2014-20**, le 22-23/6/2015
- ❖ **Commission Développement Territoriale Durable de l'ARLEM**, Avril/Mai 2015 à confirmer
- ❖ **Rencontres du président de la CIM, Michel Vauzelle avec l'Haute représentante pour les affaires étrangères et la PESC, Mogherini**, date à confirmer
- ❖ Possible **rencontre du délégué pour les stratégies Macro-Régionales et de Bassin Maritime, Jean-Claude Gayssot avec le Commissaire pour la politique de voisinage et négociations d'élargissement Johannes Hahn**, 10/4 date à confirmer

- ❖ Participation à la **première Task Force sur les thèmes migratoires de la CRPM dans le cadre de l'AG de la Commission des Iles** 25/6/2015
- ❖ **Débat - mise à jour sur les stratégies émergentes en Méditerranée lors de l'Assemblée Générale de la CIM** à Nafplio le 3/07/2015
- ❖ **Séminaire conjoint avec les 4 moteurs à Barcelone sur les Stratégies Macro-régionales et de Bassin Maritime**, octobre 2015 tbc
- ❖ Participation à la **Task Force MRs** de la CRPM, 4 novembre 2015 tbc
- ❖ **Séminaire international dans le cadre du Bureau Politique de la CIM**, novembre 2015, Rabat, à confirmer
- ❖ Participation à la **Plénière de l'ARLEM** en décembre 2015

Autres réunions possibles :

- ❖ **Séminaires dans le cadre du « processus de Barcelone +20 »** dernier trimestre de 2015, à confirmer
- ❖ Possible participation à quelques réunions des **comités de pilotage ou autres réunions concernant l'EUSAIR**, à définir mars-décembre 2015
- ❖ **Tour de réunions avec les États concernant les stratégies émergentes en Méditerranée.** À confirmer : Madrid, Paris, Rome, autres, à confirmer 2015-2016
- ❖ Réunions de la **COM MED de CGLU tbc/ Forum des Autorités Locales et Régionales** de la Med en 2016
- ❖ Possibles **conférences en collaboration avec l'Euro-Région Pyrénées Med et/ou l'Arc Latin, le Centre d'Intégration pour la Méditerranée-CMI** 2015/2016
- ❖ **Rencontre des représentations permanentes des Etats membres de l'espace Med à Bruxelles**, 2015/2016
- ❖ Possibles **missions de la CIM** en Albanie/Croatie/Turquie/Tunisie à confirmer
- ❖ **Réunion de lancement du programme ADRION** tbc 2015
- ❖ Réunions de **l'ITG Mer**, Iles, rivières et zones côtières tbc 2015/2016
- ❖ **Evènements et workshop dans le cadre du partenariat Stratégique de Plateforme avec la CE et du projet ARLEM**, à confirmer 2015-16

V- Annexes

I – Rapport ARLEM (Ecoter Commission. Rapporteur : Joana Ortega, VP of the Catalan Government, IMC CPMR) approuvé en février 2014: Une Politique de Cohésion pour la Méditerranée

II - Feuille de Route pour les Stratégies Macro-régionales et de Bassin Maritime en Méditerranée (mise à jour le 10/12/2014)

III- Document politique sur la politique migratoire (approuvé par le BP CIM le 10/12/2014)

IV- Cahier de Charge de la Task Force Migrations de la CRPM (approuvé par le BP CRPM du 27/2/2015)